

**ENSEIGNEMENT DE
SPECIALITE**

**LANGUES, LITTÉRATURE
& CULTURE ÉTRANGÈRE :
ANGLAIS**

En Première et Terminale
de la Voie Générale

Lycée Jean de La Fontaine
2, rue de Mosbach - BP 70159
02404 Château-Thierry Cedex



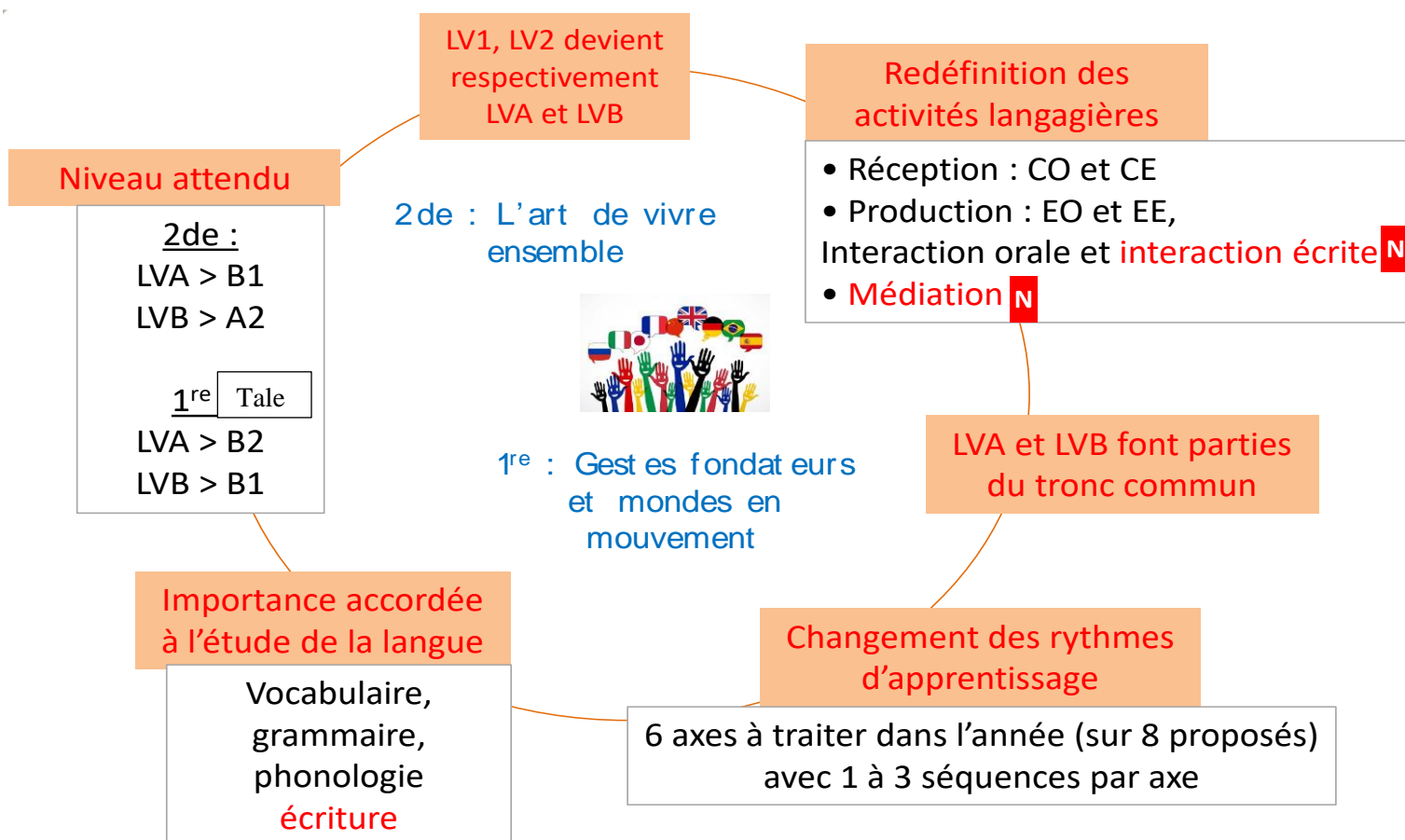
Présentation

La mondialisation des échanges, le renforcement de la diversité culturelle et linguistique des sociétés et le développement de la communication électronique rendent aujourd'hui plus fondamental encore le rôle des langues vivantes.

Pour participer pleinement à ces évolutions économiques, sociales et culturelles et pour s'intégrer dans le monde d'aujourd'hui avec confiance et sans appréhension, il est indispensable que les élèves français parviennent à une aisance suffisante en langues vivantes, en particulier dans le domaine de la communication orale.

Il faudra distinguer l'enseignement de l'anglais du tronc commun obligatoire LVA ou LVB enseigné sur les 3 années de lycée et l'anglais de spécialité LLCER choisi en 1^{ère}.

Programme Tronc commun obligatoire LVA / LVB



Le temps d'enseignement est de 2h25 en 1^{ère} et 2h en Terminale.

L'évaluation s'effectue sous forme de contrôle continu.

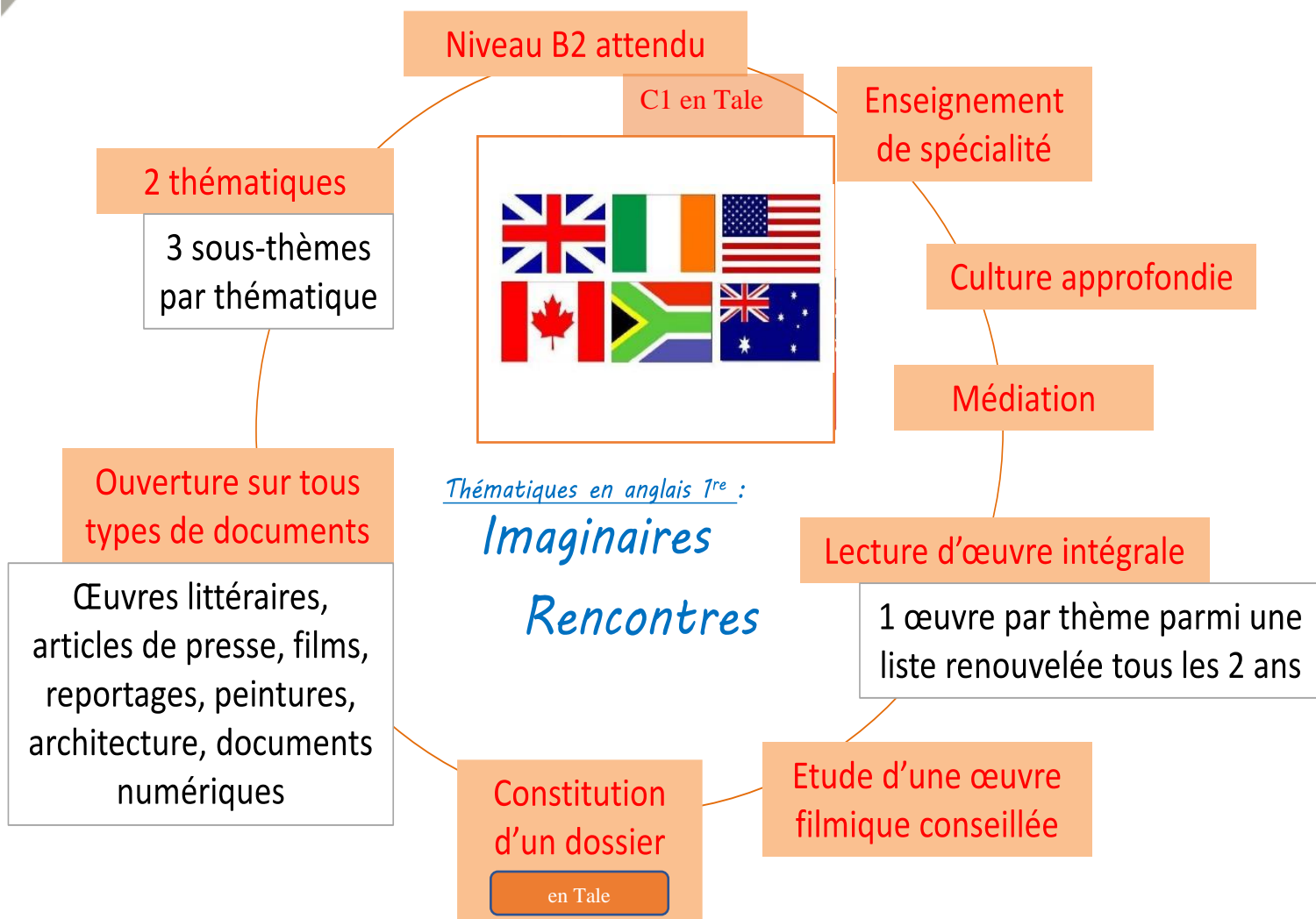
En Terminale, tous les élèves passent une **ATTESTATION** en langues sur des critères européens et qui leur délivre un document attestant de leur niveau dans chaque compétence (écrite et orale)

En plus de ce programme, l'élève pourra opter dès la 1^{ère} pour :

Enseignement de spécialité

LLCE

(Langues, Littératures et Cultures Étrangères)



Comme tout élève qui choisira un enseignement de spécialité, l'élève bénéficiera de 4 heures hebdomadaires en 1^{ère} et 6 heures en Terminale (3 thématiques, 2 œuvres intégrales et 1 œuvre filmique)

Pour les élèves qui « abandonnent » cette option en fin de 1^{ère}, il n'y a plus d'examen spécifique mais la moyenne des notes obtenues en 1^{ère} est coefficientée 8.

L'évaluation finale a lieu en Terminale : oral sur dossier + écrit

Le lycée propose également une évaluation par certification en section européenne (cf. plaquette spécifique).

Débouchés

Approfondir l'anglais aujourd'hui est un atout reconnu et indéniable dans beaucoup de parcours, se spécialiser permet de s'orienter vers :

- L'enseignement
- La traduction et l'interprétariat
- Les métiers de la culture, de l'édition, du journalisme, de la communication, de la documentation
- Le tourisme et l'hôtellerie avec une formation spécialisée complémentaire
- Le commerce
-

Et bien entendu acquérir une ouverture culturelle, humaniste et littéraire...